



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

06-07-2018-17

Date de convocation le 04-07-2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Procuration : 1

Votants : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 06 juillet 2018

Le six juillet deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET et PALIS, POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoirs : Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD Marie Christine

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT 01 2018 COMMUNE DE MONT

Le Maire explique que la commune va faire une proposition d'achat pour le château de Mont et son parc pour un montant maximum de trois cent cinquante mille euros tout taxes comprises. Pour financer cette acquisition ainsi que les frais liés à la rédaction de cet acte, une décision modificative sur le budget est nécessaire pour couvrir les frais.

Les crédits sont ponctionnés sur des lignes budgétaires non affectées aux opérations en cours pour laquelle la collectivité est déjà engagé

ART. / CHAP.	INTITULE	MONTANT
DEPENSES	SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
20	Immobilisation incorporelles	-20 000,00 €
21	Immobilisation corporelles	300 000,00 €
23	Travaux en cours	-280 000,00 €

Le maire propose d'approuver la présente décision modificative.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 31/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 31/07/2018

: 05 59 67 31 27 - Courriel : commont@edg-64.fr

JC 73